RÉPUBLIQUE FRANCAISE: LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

	Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du 9 novembre 2023			
Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie				
Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Minzier (74270)	Par suite d'une convocation en date du 4 novembre 2023, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 9 novembre 2023 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Jérémie COURLET, Maire.			
	Etaient présents :			
Nombre de conseillers :	Jérémie COURLET, Christelle DEROBERT, Nicolas			
	GIROD, Sébastien REY-GORREZ, Béatrice TISSOT,			
En exercice : 15	André MORARD, Carole ETTORI, Alexandre BAUDET			
	Gaëlle MESSINA, Marie TROUILLET, Aline SIMOES,			
Présents: 12	Véronique LEGENDRE			
	Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.			
Votants: 13				
Délibération n° 51_2023				
	Absents excusés: Céline GEORG (a donné pouvoir à			
	Christelle DEROBERT), Yanis ETHEVE, Rémi			
	BESSERER			
L	Secrétaire de séance : Marie TROUILLET			

Objet: AMÉLIORATION D'UNE AIRE D'ACCUEIL SUR LE GR 65 – DEMANDE DE SUBVENTION

M Le Maire rappelle la démarche de valorisation du Chemin de Compostelle (GR65) déployée par le Territoire Usses et Bornes, au travers de l'engagement du projet Fenêtres sur le Paysage, aventure artistique sur le chemin et une contractualisation avec la Région Auvergne Rhône-Alpes. Cette dernière soutient notamment la mise en place d'équipements (aire d'accueil) et d'outils de communication (RIS). Il s'agit de mettre en tourisme le GR65 auprès des randonneurs itinérants et excursionnistes ainsi qu'auprès des habitants par l'amélioration de l'expérience de découverte du chemin et des patrimoines locaux des territoires traversés.

Depuis plusieurs années, la commune de Minzier contribue à la valorisation de son espace rural par exemple au travers de la gestion de sentiers de promenades. Afin d'offrir des conditions d'accueil de qualité aux multiples usagers de ces sentiers — promeneurs, randonneurs sur le GR65 Chemin de Compostelle, sportifs — elle a aménagé des toilettes sèches et un point d'eau au parking de la Pierre 33.

Il est proposé de renforcer cet aménagement au travers de la construction d'un abri en bois de 3m50x3m50, soit environ 12 m², posé sur une dalle béton, fermé sur 3 pans de mur (bardage), et équipé d'une table de pique-nique.

Le coût de ce projet est estimé à 29 041 € HT

Ce projet peut s'inscrire dans le programme du Territoire des Usses & Bornes "Amélioration de l'expérience jacquaire entre Genève et Seyssel" et ainsi bénéficier d'un soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au titre de la valorisation du GR65.

Dans ce programme, la Communauté de Communes Usses et Rhône, au titre des compétences tourisme et PDIPR, devrait poser d'ici l'été 2024 un panneau d'informations pratiques et de découverte sur le site de la Pierre 33.

Plan de financement prévisionnel:

DEPENSES		RECEITES				
Nature		Montant	Financeurs	Assiette	Taux	Montant
Terrassement		10 640	Région Auvergne Rhône-Alpes	29 041	50%	14 521
			Département de Haute-Savoie	29 041	30%	8 712
Abri en bois		18 401	Autofinacement	29 041	20%	5 808
	Total	29 041			Total	29 041

Entendu l'exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- APPROUVE le projet d'amélioration d'une aire d'accueil sur le GR 65 chemin de Compostelle (création d'un abri);
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;
- SOLLICITE une aide de la Région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt St Jacques de Compostelle et du Département de la Haute-Savoie ;
- AUTORISE M. le Maire à effectuer les démarches nécessaires au règlement de cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Délibération certifiée exécutoire	Pour extrait conforme,	Le secrétaire de séance,
	Le Maire,	Marie TROUILLET
Compte tenu de sa télétransmission le :	Jérémie COURLET	I AND
	E DE MIN	
Et de la publication le : $\Lambda(1/M)/2023$	A LANGE	
4101,12	2	
	*	
	E-SAVOR!	*